



CGOS en péril...

La CGT dénonce !

Lors de l'Assemblée Générale du CGOS qui s'est tenue le 16 juin 2017 à Paris,

la CFDT avec les directeurs (FHF) a voté POUR les suppressions suivantes :

- => suppression Prestation mariage (- 265 €)
- => suppression Aide à la démarche d'adoption (- 2300 €)
- => suppression Coupons sports
- => suppression Prestation garde d'enfants régionale
(devient nationale servie par Chèques Emploi Services principalement).

Conséquences :

Chute faramineuse de l'aide à la garde d'enfants

Ex : 1 agent, QF 575 avec enfant en crèche 226 jours par an,

Aujourd'hui : 1 446.4 €

Demain : 250 €
(montant probable)



Les agents **sans enfant** n'auront **plus droit aux CESU !**

La CFDT a voté POUR la régionalisation

Dès janvier 2019, midi Py. sera rattachée au Languedoc Roussillon.

Conséquences : **modification de nombreuses prestations, suppression d'autres**, un CGOS plus loin des agents....

la CGT a voté contre ces décisions

**Le CGOS doit rester proche des agents pour
répondre réellement à leurs besoins**

Bulletin de contact

NOM : Prénom :

mardi 4 juillet 2017

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession :

Service :

Je souhaite :

Prendre contact

Me syndiquer